

Handi'chiens a été créé en 1989. Cette association à but humanitaire, loi 1901 sans but lucratif a pour mission d'éduquer des chiens d'assistance capables d'aider, dans des situations de la vie quotidienne, les personnes handicapées en fauteuil roulant. Handi'chiens met ainsi la complicité qui unit l'homme et le chien au service d'une grande cause : l'autonomie des personnes atteintes d'un handicap moteur.

L'association a remis gratuitement plus de 1 000 chiens depuis sa création.

Le parcours d'un chien d'assistance

Les deux races sélectionnées, pour devenir des chiens d'assistance, sont les Labradors et les Golden Retrievers. Etant des Retrievers, ils ont ainsi l'instinct du rapport, sont dociles et facilement adaptables.

Outre ces qualités, ce sont des chiens aux formes apaisantes favorisant le contact entre les personnes handicapées et l'environnement. Les passants sont attirés par eux et viennent volontiers aborder la personne handicapée qui en possède un.

Les chiens d'Handi'chiens sont sélectionnés et achetés à deux mois.

Des tests de comportement permettent d'écarter des chiots trop craintifs ou trop indépendants.

Les chiots sont ensuite confiés jusqu'à l'âge de 18 mois à des **familles d'accueil bénévoles**.

Conseillées par un éducateur **Handi'chiens** ou un **délégué régional formé**, ces familles ont pour mission de familiariser chaque chiot au monde extérieur, le sociabiliser et participer à sa pré éducation en lui apprenant à répondre à environ 30 commandes simples telles que « assis, couché, pas bouger, viens ».

A 18 mois ce sera un chien bien éduqué, équilibré, intégré à la société tout en restant joueur.

La pré-éducation se fait par le jeu, la motivation et les félicitations dès 2 mois.

Ensuite jusqu'à 24 mois, les chiens reçoivent une éducation spécifique dans l'un des quatre centres de formation **Handi'chiens** dans lequel ils apprennent à reconnaître et exécuter tous les commandes nécessaires à l'aide d'une personne handicapée au quotidien.

Les éducateurs travaillent debout puis en fauteuil roulant manuel ou électrique, en salle et à l'extérieur (magasin, rue, gare ...).

A 24 mois, les chiens ont acquis environ 50 commandes et sont prêts à rencontrer leur nouveau maître.

La rencontre avec la personne handicapée

Un stage de passation de 15 jours est obligatoire pour garantir la parfaite harmonie du couple et la maîtrise du chien par la personne handicapée.

La première semaine est consacrée à la recherche des affinités entre chiens et stagiaires pour une bonne adéquation et attribution d'un chien à un maître. Puis c'est l'apprentissage des commandes en salle.

La deuxième semaine est orientée sur l'utilisation du chien en milieu ouvert (rues piétonnes, magasins, galeries marchandes, restaurant).

Cette semaine se termine par un examen de validation : le stagiaire doit prouver qu'il est capable de maîtriser et de travailler avec son chien en toutes circonstances pour sa sécurité et celle de son compagnon.

Une cérémonie très émouvante de remise des chiens par les familles d'accueil clôt le stage. Ces familles ont le plaisir et la fierté de remettre le chien qu'elles ont pré-éduqué, aimé et choyé à un nouvel ami pour qui il sera un compagnon irremplaçable sur la voie de l'autonomie. S'installe alors très vite entre le chien et son maître une relation de complicité et affective dont les vertus allègent le handicap au quotidien.

Les rôles du chien

- un rôle d'aide pour les gestes de la vie quotidienne difficiles à effectuer évitant ainsi de toujours solliciter son entourage :
 - ouvrir et fermer une porte
 - ramasser des objets tombés au sol
 - trouver le portable déposé dans une pièce ou une autre
 - aboyer sur commande pour solliciter de l'aide en cas de chute



Jessica et Taquin

- un vecteur de communication dans la rue. Le chien masque le fauteuil. On s'adresse au chien puis à la personne qui tient la laisse. Il est aussi un facteur de réinsertion sociale, scolaire ou professionnelle. Le chien aide à retrouver un sens à sa vie
- un compagnon rassurant, présent 24h sur 24h. Le chien ne juge pas, il aime son maître tel qu'il est. De plus, il valorise l'enfant ou l'adulte handicapé dans son activité quotidienne

De multiples qualités

En fonction du profil des chiens et du profil des demandeurs, l'association valorise le potentiel des chiens dans le cadre de missions différentes.

Ainsi un chien peut devenir :

Chien d'assistance : il est remis à un enfant ou un adulte handicapé capable d'effectuer le stage de 15 jours et de donner les commandes à son chien. Ces personnes sont :

- paraplégiques, tétraplégiques (suite à un accident de la voie publique, de sport ou de travail)
- atteintes de maladies évolutives (myopathie, sclérose en plaques)
- Infirmes Moteur Cérébral

Au-delà du compagnon, le chien est une aide précieuse non seulement pour la personne handicapée mais également pour toute sa famille et son entourage.

Il valorise, responsabilise plus particulièrement les enfants habitués dès leur plus jeune âge à être sous la responsabilité d'un adulte.

De plus le chien est un confident présent à tout moment à qui on peut se confier et ainsi se libérer de ses émotions négatives, ses souffrances.



Benoît et Taz

Chien d'éveil : Il est confié au cours du stage de 15 jours à un des parents d'un enfant qui ne peut donner les commandes à son chien. Cet enfant ou jeune adulte est :

- polyhandicapé
- trisomique
- autiste

Le rôle du chien est de stimuler l'enfant dans des activités d'éveil, éducatives ou thérapeutiques de façon ludique.

Ainsi le chien :

- donne plus d'autonomie dans la vie quotidienne
- aide à la rééducation motrice faite avec beaucoup de spontanéité, de plaisir et de motivation
- participe à la rééducation orthophonique, à la créativité du jeu, à la motricité
- valorise l'enfant aux yeux de son entourage



Tristan et Belem

Chien d'accompagnement social : il est remis à un ou deux référents d'une structure pour personnes handicapées ou personnes âgées dans le cadre d'un projet éducatif, social ou thérapeutique. Les référents doivent suivre une formation rigoureuse (3 jours + 15 jours de stage) afin d'obtenir le chien et se portent garants de son bien-être.

Le chien est un lien social entre les résidents, les personnels, les familles mais aussi le monde extérieur.

Compagnon attentif, toujours disponible, il écoute et ne juge pas. Il rompt l'isolement qui, en maison de retraite est le premier facteur de perte de mémoire. Il réactive la mémoire.

Il est une aide dans les gestes quotidiens, un stimulant dans les mouvements, un exercice permanent pour la mémoire.

Au moyen d'exercices et de jeux, une véritable rééducation peut être mise en place avec l'intervention de professionnels de la santé : médecin, infirmière, kinésithérapeute ou orthophoniste.



des résidents d'un EPAD (Etablissement pour personnes âgées dépendantes)

Quelque soit son profil, pour tous ces maîtres handicapés, le chien a alors un rôle important :

- sur le plan moteur
- sur le plan psychomoteur
- sur le plan sensoriel
- sur le plan de la communication et du langage
- sur le plan de la compréhension et de l'élaboration de la pensée
- sur le plan de la réactivation de la mémoire
- sur le plan de la vie affective et relationnelle
- sur le plan de la responsabilisation

C'est un véritable lien social.



Antoine et son chien Anouf